

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE DELLYS

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901

Section Languedoc-Roussillon

Siège social : 1, rue de la Taillade 34980 SAINT GELY DU FESC



BUREAU SECTION L-R :

Président : **Pierre TOMAS**(56)
Secrétaire : **Jean-Marie LEBLOND**(54)
Trésorier : **Alain PERRIER**(55)



Saint-Gély-du-Fesc le 3 octobre 2018.

INVITATION AU REPAS DE LA SECTION L-R A SALEILLES LE 18 octobre 2018.

Chers gadzarts, chers amis (es),

« Que c'est triste ... », la vie nous donne mais nous reprend. Nous nous réunissons cette année un peu tard par rapport aux années précédentes. Nous le faisons en souvenir de celui qui nous a quitté, Pierre TOMAS, qui nous manque, et qui ne répondra plus à l'appel des anciens de l'école.

Nous lui sommes très reconnaissants de s'être dévoué depuis des années à perpétuer l'esprit de l'école dans laquelle nous avons passé une bonne partie de notre jeunesse. Nous ne regrettons rien, comme par le passé et nous nous souvenons.

Nous vous convions à participer nombreux à notre repas traditionnel, autour d'une bonne table, et d'un verre d'anisette Cristal.

Vous notez de réserver votre journée du **jeudi 18 octobre 2018 à partir de 11 heures 30 pour notre rendez-vous au restaurant :**

LE GLOBE (Tél : 04/68/22/22/22)

16, rue de Cerdagne

66280 SALEILLES

Votre bureau de section L-R sera heureux de vous y accueillir comme il en a l'habitude depuis de nombreuses années.

Prix du repas 20€ /personne pour les adhérents (après participation de la section de 15€ par adhérent et conjoint), pour les **invités 30 €/ par personne.**

REPAS :

Soupe de champagne de bienvenue, feuilletés maison

Foie gras maison

Briochette, oignon confit au Maury, crème de châtaigne

Filet de Magret

Cuisson lente, Purée lisse, légumes de saison

Trilogie de fromages AOP, mesclun

Soufflé caramel

Biscuit, Soufflé caramel, nougatine fine

Vin Mas Camps, cote du Roussillon

Café

.....Coupon réponse à découper et à nous retourner avec votre chèque avant le 15/10/2018.....

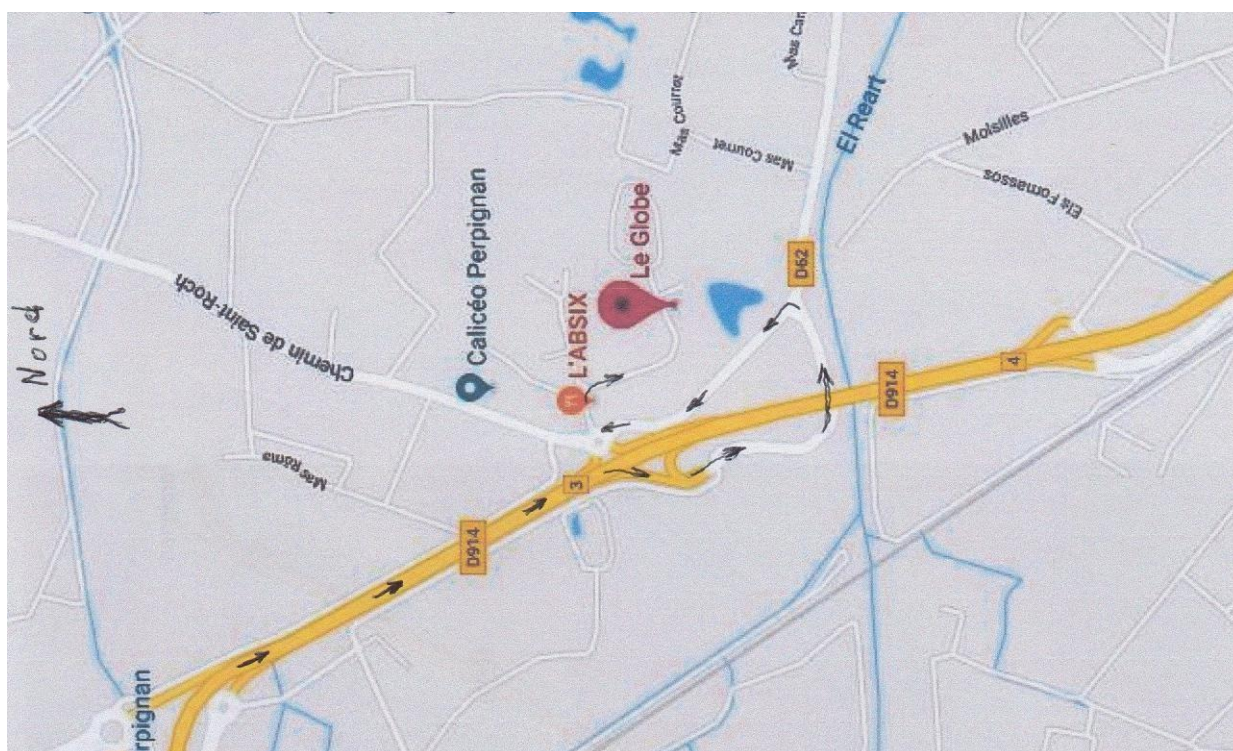
Repas à Saleilles 18 octobre 2018.

Nom : **Prénom :** **Promo:**

N.bre de participant (s) adhérent(s)x 20 € =€ N.bre
d'invité (s ou es)x 30 € =€
N.bre de cotisation (s)x 20 € =€ (Pour année 2018).
TOTAL =€

NB : Règlement à effectuer par chèque libellé à AAEE Delys à expédier chez Alain PERRIER -. Merci de le faire quelques jours avant le jour du repas pour faciliter la tâche du trésorier et lui permettre de prendre l'apéro en même temps que tous (Alain).

Plan d'accès au Restaurant à Saleilles :



Itinéraire d'accès à notre rendez-vous de Saleilles:

Pour tous. Si vous souhaitez utiliser votre GPS entrez l'adresse du restaurant, comme indiqué précédemment, mais sous réserve que votre appareillage soit à jour. Sinon comme tout un chacun, suivre nos indications.

1/- **Pour ceux qui partent du Gard, de l'Hérault**, nous vous conseillons de prendre l'autoroute A9 direction PERPIGNAN.

Sortir de l'autoroute A9 à **PERPIGNAN SUD (sortie n°42)**, au rond-point prendre à droite (**D900**), direction GERONE, LE BOULOU, ARGELES SUR MER, MOULIN à VENT. Suivre ARGELES SUR MER, sur votre gauche vous apercevez la prison (c'est pour une autrefois, passons).

Au **deuxième Rond-point** continuer à droite, toujours direction Gérone, le Boulou, Argelès sur mer.

Au **troisième Rond-point**, continuer tout droit, direction **Argelès sur mer, Moulin à vent**. Continuer sur **D914** jusqu'au rond point permettant **prendre D62**, direction **Saleilles, Cabestany**, continuer D62 et tournez à gauche continuez sur 450m, entrer dans Saleilles et continuer la voie jusqu'au rond point, prendre sortie rue de Cerdagne sur 120m environ, vous y êtes, le restau doit être sur votre droite.

2/- **Pour ceux qui partent de L'Aude** même conseil, prendre l'**A9**. Vous sortirez comme les précédents à PERPIGNAN SUD. Même topo jusqu'au restaurant.

3/- **Pour les autochtones** en principe pas de problème.

Pour le Bureau.

Le secrétaire

Jean-Marie LEBLOND